

# THÈME, RHÈME ET SYNTAXE

**Geneviève N'DIAYE CORRÉARD**  
**Université Cheikh Anta Diop**

## Résumé

L'auteure présente les notions de *thème* et de *rhème*, empruntées au niveau informationnel de l'étude des énoncés, mais qui sont pertinentes au niveau syntaxique, à condition que leur correspondent des marques formelles. À partir de l'exemple du français, elle montre ce qui caractérise la thématization et la rhématisation des constituants d'un énoncé. Afin d'ouvrir des pistes en vue d'une étude approfondie de ces questions dans les langues sénégalaises, elle donne des exemples de *thématisation* empruntés au poular, au wolof et à l'allemand et présente quelques contraintes propres au français. Elle illustre ensuite différents procédés de *rhématisation* à partir de l'anglais, du latin, de l'allemand, du poular, d'une langue à tons, le toura, et aussi du français. La dernière partie de l'exposé est consacrée au wolof, langue dans laquelle, selon l'auteure, la rhématisation des constituants se fait à l'aide d'un énoncé d'identification, sauf pour le prédicat.

## Mots-clés :

Thème, rhème, thématization, rhématisation, énoncé d'identification, système verbal wolof.

## Abstract;

The notions of *topic (thème)* and *commentary (rhème)*, although they belong to the informative level, are relevant also on the syntactic level, provided that they be formally marked. Using French as an example, the author illustrates the main characteristics of *topicalization (thématisation)* and *focalization (rhématisation)*. In search for new paths in the study of such syntactic processes in the languages of Senegal, she then gives a short account of topicalization in Fula, Wolof and German; various examples from French suggest that a number of constraints may apply in that process. Focalization is then outlined in a few languages such as English, Latin, German, Fula, Toura (a tone language from the Ivory Coast) and French. The last part of the article deals with focalization and the verb system in Wolof.

## Keywords

Topic, commentary, topicalization, focalization, Wolof verb system.

## 1. GENERALITES

Le titre de cet exposé ne reprend pas les termes de « topicalisation » et « focalisation » employés dans la formulation du thème de cette Table ronde, car, si ces deux mots riment et « assonnent » fort richement, ils résonnent, sur le plan sémantique, comme passablement hétéroclites.

Nous allons traiter ici de phénomènes qui ont été longtemps regroupés sous les dénominations assez vagues d'*emphase* ou de *mise en valeur* ou encore de *mise en relief* ; il s'agit en fait de deux ensembles de faits différents, qui ont reçu par la suite des noms variables selon les écoles.

Il faut noter tout d'abord que, avec ces notions, nous nous trouvons, semble-t-il, à un point où se pose le problème des rapports entre la structure de l'énoncé ou *structure syntaxique*, et la structure du message que cet énoncé est censé transmettre, ou *structure informative*.

Concernant cette dernière, on admet généralement que, dans de nombreux énoncés non interrogatifs, le message apparaît comme structuré en deux parties, à savoir « ce sur quoi quelque chose est communiqué » d'une part, et « ce qui en est dit » d'autre part. La terminologie propose principalement deux paires de désignations. La première, d'origine américaine, oppose *topique* et *commentaire*, la seconde, d'origine pragoise, oppose *thème* à *rhème*. A ces paires s'ajoute la triade proposée par le linguiste français Jean Perrot (1978) : *support*, *apport* et *report*, qui ne manque pas d'intérêt. Jean Perrot estime en effet qu'il ne faut pas limiter la première partie du message à ce « dont » on dit quelque chose, mais qu'il faut l'élargir pour inclure tout ce « à propos de » quoi ou même « à partir de » quoi quelque chose est communiqué. Le *support* qui, en français par exemple, précède toujours l'*apport* est donc ce à propos de quoi on communique quelque chose, l'*apport* est ce qui est communiqué et le *report* est l'équivalent du *support* lorsqu'il est placé après l'*apport*.

Prenons la première paire. Elle m'apparaît comme peu satisfaisante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le mot *topicalisation* n'est pas motivé en français : le sens de *topique* n. m. en français est fort éloigné de celui de l'anglais *topic* « sujet, thème », dont dérive *topicalisation*, puisqu'il s'agit d'un terme médical désignant « un médicament qui agit à l'endroit où il est appliqué », selon *Le Nouveau Petit Robert 2007*. Certes, il est permis d'emprunter, mais pourquoi emprunter lorsqu'on dispose déjà d'un terme adéquat ? *Commentaire* ne me semble guère mieux adapté, car il évoque des explications, des remarques, plutôt qu'une information pure et simple. En outre, l'on oppose à *topique* et *topicalisation* le couple *focus*, *focalisation*, bien installé, lui, dans la terminologie linguistique française ; cependant, *focus* évoque l'idée de quelque chose de central, auquel on donne une importance particulière, alors que, à mon avis, ce n'est pas du tout ce dont il s'agit dans ladite *focalisation*. En outre, cette terminologie a le défaut de passer complètement sous silence le *commentaire*, alors que, pour bien circonscrire et décrire les phénomènes dont nous nous occupons, il est essentiel de rapporter le *focus* à ce qu'on appelle le *commentaire*. Résultat : opacité et incohérence. J'ai donc choisi d'utiliser ici essentiellement la paire *thème*, *rhème*, sur laquelle on forme sans difficulté les dérivés *thématiser* et *thématisation* ainsi que *rhématiser* et *rhématisation*, le tout formant une terminologie à la fois cohérente et transparente, comme nous allons le voir maintenant.

Sur le plan informatif, tout énoncé serait donc structuré en un *thème* et un *rhème*, ou un *support* et un *apport*, le thème étant normalement représenté, au niveau syntaxique, par le sujet et le rhème par le reste de l'énoncé. Mais, au plan syntaxique précisément, y a-t-il dans tous les énoncés de ce type des marques formelles correspondant à cette distinction ? Outre qu'il faut se poser la question de savoir si, dans toutes les langues, il existe une fonction « sujet », on doit reconnaître que, là où il y a un sujet, il n'est rien d'autre que le constituant

de l'énoncé selon lequel le prédicat est orienté. Ainsi, dans chacun des trois énoncés suivants, on ne voit guère ce qui permettrait de dire que l'on a affaire à des thèmes différents :

L'archevêque de Mossoul a été enlevé à Bagdad par des inconnus.

Des inconnus ont enlevé l'archevêque de Mossoul à Bagdad.

On a enlevé l'archevêque de Mossoul à Bagdad.

Si je veux bien admettre que, dans 1, une information est communiquée à propos de l'archevêque (mais au fond rien ne garantit que l'archevêque n'est pas englobé dans l'information communiquée), dans 2, il me paraît beaucoup plus difficile d'admettre que l'information concerne des inconnus plutôt que l'archevêque de Mossoul, et, dans 3, peut-on admettre que l'information concerne « on » ? Tout ce que nous permettent de dire ces énoncés au plan syntaxique, c'est que, dans 1, le prédicat est orienté par rapport au constituant *l'archevêque de Mossoul*, et que, dans 2 et 3, il est orienté respectivement par rapport à *des inconnus* et à *on* et non par rapport à *l'archevêque de Mossoul*.

Cependant, il existe des énoncés qui ont une étroite parenté avec les précédents tout en présentant une plus grande complexité, comme les énoncés suivants :

avec thématization d'un constituant ou plus

L'archevêque de Mossoul, il a été enlevé à Bagdad par des inconnus.

Mossoul, des inconnus ont enlevé son archevêque à Bagdad.

L'archevêque de Mossoul, des inconnus l'ont enlevé à Bagdad.

L'archevêque d Mossoul, on l'a enlevé à Bagdad.

Mossoul, son archevêque, des inconnus l'ont enlevé à Bagdad.

Mossoul, son archevêque, il a été enlevé à Bagdad par des inconnus.

Bagdad, des inconnus y ont enlevé l'archevêque de Mossoul.

A Bagdad, des inconnus y ont enlevé l'archevêque de Mossoul.

Bagdad, l'archevêque de Mossoul y a été enlevé par des inconnus.

Quant à l'archevêque de Mossoul, des inconnus l'ont enlevé à Bagdad.

Quant à l'archevêque de Mossoul, il a été enlevé à Bagdad par des inconnus.

Quant à Mossoul, des inconnus ont enlevé son archevêque à Bagdad.

avec rhématisation d'un constituant

C'est l'archevêque de Mossoul qui a été enlevé à Bagdad par des inconnus.

C'est par des inconnus que l'archevêque de Mossoul a été enlevé à Bagdad.

Ce sont des inconnus qui ont enlevé l'archevêque de Mossoul à Bagdad.

C'est l'archevêque de Mossoul que des inconnus ont enlevé à Bagdad.

C'est à Bagdad que des inconnus ont enlevé l'archevêque de Mossoul.

avec thématisation et rhématisation

L'archevêque de Mossoul, ce sont des inconnus qui l'ont enlevé à Bagdad ;

L'archevêque de Mossoul, c'est lui que des inconnus ont enlevé à Bagdad.

Si l'on compare les énoncés 1 à 3 aux énoncés 4 à 15, on constate que, dans le second groupe, il n'y a aucun apport lexical nouveau par rapport au premier. On voit également que les fonctions syntaxiques présentes dans les trois premiers énoncés se retrouvent dans ceux du deuxième groupe. Cependant, entre les énoncés 1-3 et les énoncés correspondants des sous-groupes 4-12 et 13-15, ainsi qu'entre les mêmes énoncés 1-3 et les énoncés correspondants du sous-groupe 16-20, il existe une différence récurrente de forme et de sens qui doit être prise en compte au plan de la description linguistique. Par rapport aux énoncés 1-3, que l'on peut qualifier de « neutres », les énoncés qui suivent sont « marqués ». Les marques présentes dans les énoncés 4-15 mettent en évidence un élément ou un syntagme de l'énoncé neutre correspondant. La comparaison des énoncés 4-15 avec les énoncés 16-20 fait apparaître que, dans les premiers, l'élément ou le syntagme mis en évidence dénote ce à quoi le contenu du reste de l'énoncé est applicable, c'est-à-dire, en termes informatifs, le *thème* du message véhiculé par cet énoncé. Dans les énoncés 16-20 en revanche, la marque fait apparaître que le dénoté de l'élément ou du syntagme mis en évidence est l'information apportée à propos du contenu du reste de l'énoncé, c'est-à-dire, en termes informatifs, le *rhème* du message véhiculé par ledit énoncé. Nous avons affaire, dans le premier cas, à la *thématisation* d'un segment de l'énoncé neutre de départ, et, dans le second cas, à la *rhématisation* d'un segment de l'énoncé de départ.

De cette analyse, nous pouvons tirer deux conclusions. La première est que la distinction entre *thème* et *rhème* peut être pertinente dans le signifié des énoncés, et donc au niveau syntaxique, à condition que des marques formelles soient présentes. On ne voit pas en effet quels autres traits de signifié invoquer pour décrire les faits présentés ici.

La deuxième conclusion est que, si l'on parle, au plan informatif, de *topique* et *commentaire*, il serait alors logique et cohérent de parler, au niveau syntaxique, de *topicalisation* et de *commentarisation* plutôt que d'introduire la paire *focus* et *focalisation* qui masque les relations entre les faits concernés. Le choix terminologique de *rhème*, *rhématisation*, *thème* et *thématisation* a pour avantage non seulement de désigner les faits de manière cohérente, mais aussi de les éclairer.

Revenons sur les différences entre *thématisation* et *rhématisation*. Dans les deux cas, on peut présenter les faits comme la sélection d'un segment d'un énoncé neutre en vue de lui appliquer un traitement particulier. Vue sous cet angle, la thématisation est une opération qui se déroule sur le plan syntagmatique sans faire intervenir le plan paradigmatique : dans l'énoncé neutre de départ, un élément ou un syntagme est sélectionné et mis en évidence par

des procédés qui diffèrent selon les langues (mais très souvent, et en particulier en français et en wolof, par l'antéposition de l'élément concerné avec une pause subséquente, cf. énoncés 4-12). La rhématisation, quant à elle, consiste en une double sélection : outre la sélection au plan syntagmatique d'un segment de l'énoncé neutre de départ, elle comporte aussi une sélection au plan paradigmatique, car elle souligne que sont exclus tous les autres membres du paradigme auquel appartient ce segment dans le contexte et la situation pertinents. Et c'est cette sélection exclusive qui est proprement le *rhème*, l'*apport* ou le *commentaire* du message véhiculé par l'énoncé (cf. énoncés 16-20). Ainsi, dans 16, l'information apportée est que l'enlèvement par des inconnus concerne, non pas le grand mufti de Mossoul, non pas son maire ou le commandant de sa garnison, etc., mais son archevêque à l'exclusion de toute autre personne.

On aura noté, au vu des énoncés 8-9 ci-dessus, que, dans un énoncé neutre de départ, plusieurs segments peuvent être thématiques simultanément, du moins en français, mais vraisemblablement aussi dans de nombreuses autres langues. Les énoncés 21-22 démontrent quant à eux que thématisme et rhématisation peuvent coexister dans un même énoncé et peuvent même concerner le même segment de l'énoncé neutre de départ. En revanche, en français et peut-être même dans toutes les langues, il ne semble pas possible de rhématiser simultanément deux segments d'un même énoncé neutre dont les fonctions syntaxiques diffèrent.

Voyons maintenant la situation dans quelques langues, à commencer par le français, qui nous a déjà servi, à illustrer nos considérations générales, afin d'essayer de faire ressortir des pistes de recherche pour affiner l'étude de ces phénomènes dans les langues sénégalaises.

Les exemples 4-12 et 13-15 ci-dessus montrent qu'en français la thématisme se fait d'au moins deux façons : 1. par simple antéposition du constituant thématique avec insertion d'une pause réalisée essentiellement par une rupture de la courbe intonative ; 2. par antéposition du constituant thématique également suivi d'une pause, mais précédé d'une marque de thématisme, à savoir, dans nos exemples, *quant à*, mais aussi à *propos de*, *s'agissant de*, *en ce qui concerne*, *concernant*, *pour*, *pour ce qui est de*, etc. Dans les deux cas, un substitut reste comme témoin de la fonction de ce constituant dans ce qui est désormais linguistiquement marqué comme la partie rhématique de l'énoncé. On notera que, contrairement aux autres fonctionnels, les marques ci-dessus n'ont pas pour rôle de *relier* un constituant à un prédicat ou à un noyau de syntagme, mais au contraire de l'en *détacher* et de le *défonctionnaliser* pour ainsi dire, tout en laissant dans la suite de l'énoncé une trace porteuse de sa fonction initiale. Il serait donc erroné de dire que, dans l'énoncé 4 par exemple, le syntagme *l'archevêque de Mossoul* est le véritable sujet de *a été enlevé* ou que, dans 6, ce même syntagme est le véritable objet de *ont enlevé*. Ce ne peut être le cas car, en français, dans un énoncé non interrogatif, le sujet et l'objet (et les autres fonctions syntaxiques aussi d'ailleurs) ne peuvent pas, dans leur fonction, être repris par un substitut sans modification du signifié. En fait, l'élément thématique n'a plus de fonction *dans* l'énoncé, il a une fonction *par rapport* à la partie rhématique de l'énoncé.

Il en va de même pour ce que Jean Perrot appelle le *report*, que l'on pourrait peut-être aussi appeler le *remords*, et qui consiste non en l'antéposition d'un élément ou d'un syntagme, mais au contraire en sa postposition par rapport à la partie rhématique de l'énoncé, la fonction y restant représentée par un substitut :

Il été enlevé à Bagdad par des inconnus, l'archevêque de Mossoul.

Des inconnus l'ont enlevé à Bagdad, l'archevêque de Mossoul.

Il y a été enlevé par des inconnus, l'archevêque de Mossoul, à Bagdad .

Des inconnus l'y ont enlevé, l'archevêque de Mossoul, à Bagdad.

## 2. QUELQUES CONTRAINTES SUR LA THÉMATISATION EN FRANÇAIS

Sans prétendre à l'exhaustivité, voyons encore quelques caractéristiques de la thématisation en français.

Étant donnée une proposition, son sujet peut être thématisé, qu'il soit un substantif, un personnel, un infinitif ou une proposition, mais on relève quelques restrictions. Ainsi, un sujet indéfini ne peut pas toujours être thématisé, comme le montrent les exemples suivants :

Un éléphant, il mange des centaines de kilos de feuilles par jour.

\*Un éléphant, il a chargé les chasseurs.

\*Des éléphants, ils ont chargé les chasseurs.

Des éléphants, ils auraient chargé les chasseurs.

La comparaison de 27 et 28 montre qu'un sujet nominal indéfini singulier n'est thématisable que s'il est générique ; celle de 29 et 30, qu'un pluriel indéfini est thématisable si le syntagme a une valeur hypothétique : « s'il s'était agi de ... ».

Autre restriction concernant le sujet : une proposition ne peut pas être thématisée au moyen d'un fonctionnel :

31a. Que tu te couches si tard est inadmissible.

31b. Que tu te couches si tard, c'est inadmissible.

31c. \*Quant à que tu te couches si tard, c'est inadmissible.

La thématisation de l'infinitif objet est possible selon les deux formules mentionnées plus haut, mais on relève des différences en ce qui concerne la trace pronominale dans la partie rhématique de la proposition :

32a. Il peut obtenir son diplôme.

32b. Obtenir son diplôme, il le peut.

32c. Pour ce qui est d'obtenir son diplôme, il le peut.

33a. Il désire partir à l'étranger.

33b. Partir à l'étranger, il le désire.

34a. Il aime travailler tard le soir.

34b. \*Travailler tard le soir, il l' aime.

34c. Travailler tard le soir, il aime ça.

Toujours concernant l'objet, il semble qu'il puisse y avoir des exceptions à la règle de la présence d'une trace du syntagme thématifié, comme dans l'exemple suivant, où le jeu sur la présence ou l'absence de trace pronominale permet de lever l'ambiguïté sur le sens de *Proust* : l'auteur ou son œuvre :

35a. J'aime Proust.

35b. Proust, je l' aime.

35c. Proust, j'aime

Il me paraît difficile de nier que, dans les deux cas, il y ait une thématification, attestée de toute façon par la présence de la rupture intonative.

Examinons maintenant le cas des constituants comportant un fonctionnel (préposition ou locution prépositionnelle). Ils peuvent être thématifiés avec leur fonctionnel à condition qu'on puisse leur substituer *en* ou *y*, possibilité qui ne concerne que les constituants introduits par *de* et *à*. Les autres fonctionnels restent dans la partie de l'énoncé qui devient le rhème, pour marquer la fonction du substitut :

36a. À Dakar, il y fait chaud en ce moment.

36b. Dakar, il y fait chaud en ce moment.

37a. À Konakry, il y part demain.

37b. Konakry, il y part demain.

38a. De Barcelone, j'en ai gardé de bons souvenirs.

38b. Barcelone, j'en ai gardé de bons souvenirs.

39a. Du Japon, elle en est revenue hier.

39b. Le Japon, elle en est revenue hier.

mais :

40a. Les travailleurs, les pots cassés sont payés par eux

40b. \*Par les travailleurs, les pots cassés sont payés par eux.

41a. Cet homme, je n'ai pas confiance en lui.

41b. \*En cet homme, je n'ai pas confiance en lui.

42a. Leurs enfants, ils font beaucoup de sacrifices pour eux.

42b./Pour leurs enfants, ils font beaucoup de sacrifices pour eux.

On remarquera que certains des constituants qui ne peuvent être thématifiés avec leur fonctionnel peuvent être placés à l'avant de la proposition sans qu'on puisse parler de thématification, en l'absence de rupture intonative et de substitut après le prédicat :

43a. Je n'ai pas confiance en cet homme.

43b. En cet homme je n'ai pas confiance.

44a. Ils feraient tout pour leurs enfants.

44b. Pour leurs enfants ils feraient tout.

45a. J'ai eu des nouvelles de Paul par mes voisins.

45b. Par mes voisins j'ai eu des nouvelles de Paul. etc.

Notons encore que le substitut d'un complément de nom thématifié est un possessif :

46a. Il faut respecter les droits des minorités.

46b. Les minorités, il faut respecter leurs droits.

Le substitut des constituants introduits par *avec* et *sans* et ne désignant pas des personnes se réduit à la préposition :

47a. Marie, Oscar est parti avec elle, mais il est revenu sans elle.

47b. Mon parapluie, Oscar est parti avec, mais il est revenu sans.

Les substituts des constituants comportant les fonctionnels *dans*, *sur* et *sous* sont les adverbes *dedans*, *dessus* et *dessous* :

48a. J'ai mis toutes mes affaires dans cette valise.

48b. Cette valise, j'ai mis toutes mes affaires dedans.

49a. Ne grimpez surtout pas sur cette table !

49b. Cette table, ne grimpez surtout pas dessus.

Enfin, il faut indiquer que certains constituants tels que les compléments de temps ne peuvent être thématifiés, faute de substituts

Avant de quitter la thématification en français, disons quelques mots du *report*, qui présente plusieurs caractéristiques de la thématification par antéposition : la rupture intonative, la présence d'un substitut, la possibilité d'extraposer simultanément plusieurs constituants (cf.



23-26). La principale différence formelle semble être la nécessité, pour un fonctionnel, d'être présent sous sa forme pleine dans l'une ou l'autre des parties de l'énoncé (cf. 45-48) :

50a. L'archevêque y a été assassiné, à Bagdad.

50b. \*L'archevêque y a été assassiné, Bagdad.

51a. Je n'en reviens pas, de cette histoire.

51b. \*Je n'en reviens pas, cette histoire.

On peut évidemment se demander s'il convient toujours ici de parler de thématisation ; il n'en reste pas moins qu'il faudra examiner, dans les langues sénégalaises, la question de la postposition éventuelle de constituants.

### 3. ASPECTS DE LA THÉMATISATION EN POULAR, WOLOF ET ALLEMAND

Voici maintenant quelques indications sur la thématisation dans deux de ces langues, qui permettent de repérer une assez grande similitude avec le français. Voyons d'abord la situation en **poular** à partir de ce que Y. Sylla dit de ce qu'il appelle la « topicalisation » dans sa *Grammaire moderne du poular* (1982). Il cite cinq propriétés de l'énoncé « topicalisé » :

- il comporte deux parties, le « thème » et le « commentaire », qui se suivent dans cet ordre ;
- ces deux parties sont séparées par une pause ;
- aucune contrainte d'aspect ne pèse sur le prédicat ;
- le thème est toujours défini ;
- un anaphorique est toujours présent dans le commentaire comme trace du thème :

52. *Miin, mii yahii*. Moi, je m'en vais

53. *Leewru ndu, jamaa yiyii ndu*. La lune, (ceux de) la mosquée l'ont vue.

En **wolof**, la thématisation se fait suivant le même procédé qu'en français et en poular : antéposition de l'élément ou du constituant concerné, sa fonction initiale restant représentée par un substitut. Le constituant thématisé peut avoir diverses fonctions dans l'énoncé de départ et peut être ou ne pas être un constituant immédiat. Les substituts qui figurent dans le rhème sont soit des indices personnels (un sujet S3 est  $\emptyset$  à l'assertif) soit des indices circonstanciels, comme le montrent les exemples suivants :

54a. *Buur Saalum dé, yóbbu naq nag yi*. Le roi du Saloum, il a emmené les vaches.

54b. *Ñoom it dé, ñu ngi mel ni ñoole yi*. Eux aussi certes, ils ressemblent aux ñoolé.

55. *Boroom kër gi nag, dafa ragal jabar ji lool.* Le chef de famille en effet, il craint beaucoup sa femme.
56. *Picc mi daal, na ñu ko rey!* Cet oiseau-ci, vraiment, qu'on le tue!
57. *Sedd bi nag, loo ci xam ?* Et le froid, qu'en penses-tu?
58. *Wenn yoon wii, boo fi jaare, dangay lekk lu neex.* Ce chemin-ci, si tu y passes, tu mangeras de bonnes choses.

Comme on le voit dans les exemples ci-dessus, la thématization d'un constituant est souvent soulignée par la présence d'une particule de liaison (*nag*) ou d'une particule d'insistance (*dé, rekk, daal*) qui contribuent à la rupture intonative, bien que ce ne soit pas la fonction spécifique de ces unités. Je n'ai pas relevé en wolof de fonctionnel analogue au français *quant à* qui marquerait le thème ; Y. Sylla n'en signale pas non plus pour le poular. Il n'aborde pas davantage la question de l'existence de procédés de « topicalisation » par postposition. La question reste également à examiner pour le wolof. Sans oublier non plus, pour le wolof – et pour toutes les autres langues sénégalaises évidemment – la question de contraintes éventuelles sur le constituant thématized.

Terminons, pour ce que est de la thématization, avec une brève allusion à l'**allemand**, langue à cas, dans laquelle se pose le problème du cas du constituant en position de thème. La thématization d'un constituant non prédicatif s'y fait par antéposition avec trace pronominale dans la partie rhématique de l'énoncé, et le constituant thématized ne perd pas la marque casuelle de sa fonction ; d'autre part, à la différence du français, le substitut du sujet et de l'objet n'est pas un personnel, mais un pronom démonstratif accentué de la série *der, das, die*, qui se place en tête de la partie rhématique de l'énoncé :

59a. *Ich sehe meinen Onkel nicht oft.* Je ne vois pas souvent mon oncle.

59b. *Meinen Onkel, den sehe ich nicht oft.* Mon oncle, je ne le vois pas souvent.

#### 4. EXEMPLES DE RHEMATISATION

Examinons maintenant les procédés de rhématisation dans quelques langues en commençant par le cas très intéressant de l'**anglais**, langue dans laquelle la marque de la rhématisation est exclusivement suprasegmentale : l'énoncé neutre de départ ne subit aucune modification qui se manifeste au niveau segmental, qu'il s'agisse de sa sybraxe ou de son lexique ; la différence de signifié entre l'énoncé neutre et l'énoncé « marqué » a pour seule marque un accent de hauteur et d'intensité qui porte sur l'élément rhématisé, constituant un pic de la courbe intonative (dans non exemples, le constituant qui porte cet accent est souligné) :

énoncé neutre :

60a. Last month, John bought a Japanese computer. Le mois dernier, J. a acheté un ordinateur japonais.

énoncés avec constituants rhématisés :

60b. Last month, Peter bought a Japanese computer. C'est P. qui a acheté un ordinateur japonais le mois dernier.

60c. Last month, John bought a Japanese motor-bike. C'est une moto japonaise que J. a achetée le mois dernier.

60d. *Last month, John sold a Japanese computer.* Ce que J. a fait le mois dernier, c'est vendre un ordinateur japonais.

60e. *Last year, John bought a Japanese computer.* C'est l'an dernier que J. a acheté un ordinateur japonais.

60f. *Last month, John bought an American computer.* C'est un ordinateur américain que J. a acheté le mois dernier.

On remarque que tous les constituants peuvent être rhématisés, qu'il s'agisse de constituants immédiats (sujet (59b), objet (59c), circonstanciel (59e), sans oublier (59d) le prédicat verbal) ou d'un constituant de rang inférieur : adjectif épithète par exemple (59f). L'anglais, peut même rhématiser l'affirmation, mais il faut alors introduire l'auxiliaire *to do* :

61a. *John did not buy a Japanese computer.* J. n'a pas acheté un ordinateur japonais.

61b. *John did buy a Japanese computer.* J. a bel et bien acheté un ordinateur japonais.

Le **latin** est, comme l'**allemand**, une langue à cas, dans laquelle les fonctions sont indiquées par des marques suffixées aux radicaux ainsi que par des prépositions et des postpositions, la position par rapport au prédicat ne jouant aucun rôle de ce point de vue, ce qui permet de l'utiliser à d'autres fins, essentiellement pour marquer la rhématisation.

62a. *Narro rem incredibilem.* Je raconte une chose incroyable.

62b. *Incredibilem rem narro.* C'est une chose incroyable que je raconte.

63a. *Populus Romanus liberos suos in hac spe ad bellum misit.* Le peuple romain envoya ses enfants à la guerre dans cet espoir.

63b. *Hac in spe populus Romanus liberos suos ad bellum misit.* C'est dans cet espoir même que le peuple romain envoya ses enfants à la guerre.

Dans cette dernière phrase, on observe une double rhématisation : non seulement le constituant *in hac spe* est déplacé en tête d'énoncé, mais, à l'intérieur même de ce constituant, le démonstratif *hac* est antéposé. Le système est donc d'une extrême souplesse et permet de nombreux effets de sens et de style.

64a. *Servus Scipionem Emilianum mane in lecto repperit mortuum.* Un esclave découvrit Scipion Emilien au matin, mort dans son lit.

64b. *Scipionem Emilianum servus mane in lecto repperit mortuum.* C'est S. E. qu'un esclave découvrit au matin, mort dans son lit.

64c. Mane servus Scipionem Emilianum in lecto mortuum repperit. C'est au matin qu'un esclave... etc.

L'allemand, pour ce qui est de la rhématisation, tient à la fois de l'anglais et du latin. Comme le premier, il utilise l'accent d'intensité et, comme le second, il utilise l'antéposition. Cependant, à la différence de ce que l'on observe en latin, l'ordre des mots, en allemand, obéit à des règles assez strictes :

65a. Mein Onkel ist gestern gekommen. Mon oncle est venu hier.

65b. Mein Onkel ist gestern gekommen. C'est mon oncle qui est venu hier.

65c. Mein Onkel ist gestern gekommen. C'est mon oncle à moi qui est venu hier.

66a. Er hat sich dieses Mal getäuscht. C'est fois-ci il s'est trompé.

66b. Gerade dieses Mal hat er sich getäuscht. C'est précisément cette fois-ci qu'il s'est trompé.

67a. Heute hat Birgid in München einen Freund getroffen. Birgid a rencontré un ami aujourd'hui à Munich.

67b. Einen Freund hat Birgid heute in München getroffen. C'est un ami que B. a rencontré aujourd'hui à Munich.

On aura noté, en 66b, que la rhématisation peut être soulignée, ici par un adverbe, ici *gerade* « justement ». On emploie aussi *aber* « mais, en revanche », qui souligne la valeur de « sélection dans le paradigme des possibles ».

En **poular**, selon Y. Sylla (1982 : 168-171), la situation en ce qui concerne la rhématisation (« focus direct » dans sa terminologie) est assez simple. Il en énonce trois caractéristiques principales ; la seule qui soit toujours présente est une contrainte sur la forme verbale, qui est toujours soit au perfectif 2 soit à l'imperfectif 4, selon la terminologie de l'auteur, formes verbales qui apparaissent par ailleurs seulement dans des propositions dépendantes, notamment les relatives. Deuxièmement, si un constituant autre que le sujet – qui est toujours en début d'énoncé – est placé en tête d'énoncé, il est rhématisé. Enfin, lorsque le constituant rhématisé n'est pas placé en début d'énoncé, une « particule emphatique » *ko* le précède obligatoirement ; en début d'énoncé, cette particule est facultative.

68a. *Aali soodii teew hanki*. Ali a acheté de la viande hier.

68b. *(ko) Aali soodi teew hanki*. C'est Ali qui a acheté de la viande hier.

68c. *(ko) teew Aali soodi hanki*. C'est de la viande qu'Ali a acheté hier.

68d. *(ko) hanki Aali soodi teew*. C'est hier qu'Ali a acheté de la viande.

Ces exemples illustrent le cas où le constituant thématique est placé en tête d'énoncé, avec ou sans *ko*. Dans les trois cas, la forme en *-i* bref du perfectif 2 s'oppose à la forme en *-ii* long du perfectif 3 de l'énoncé neutre 68a, qui est une forme caractéristique des énoncés indépendants. Il existe une autre position possible pour le sujet rhématisé, à savoir la fin de la

proposition, et deux autres pour les autres constituants, soit immédiatement avant le prédicat verbal, soit en fin de proposition :

- rhématisation du sujet : 68b et

68e. *soodi teew hanki ko Aali*. C'est Ali qui a acheté de la viande hier.

- rhématisation du complément : 68c, 68d et

68f. *Aali soodi hanki ko teew*. C'est de la viande qu'Ali a acheté hier.

68g. *Aali ko teew soodi hanki*. “ “

68h. *Aali soodi teew ko hanki*. C'est hier qu'Ali a acheté de la viande.

68i. *Aali ko hanki soodi teew* “ “

Il est intéressant d'observer ce qui se passe en cas de rhématisation négative. En face de *ko* pour la rhématisation affirmative, le poular utilise la forme *wonaa*, présentée par Y. Sylla (1982 : 170) comme « la forme négative du verbe (ou auxiliaire) *wonde* « être », la « particule emphatique » *ko* étant exclue. Comme dans la rhématisation affirmative, la forme verbale est une forme dépendante au perfectif 2 ou à l'imperfectif 4. Le sujet, en rhématisation négative, est obligatoirement en début d'énoncé, tandis que les autres constituants peuvent être soit en début d'énoncé, soit entre le sujet et le prédicat verbal :

69a. *wonaa Aali soodi teew hanki jeere*. Ce n'est pas Ali qui a acheté de la viande hier au marché..

69b. *wonaa teew Aali soodi hanki jeere*. Ce n'est pas de la viande qu'Ali a acheté hier au marché.

69c. *Aali wonaa teew soodi hanki jeere* “ “

Dans l'expression qui est soulignée au début des trois énoncés ci-dessus, on reconnaît l'énoncé d'identification négatif ; on a donc affaire, dans 69a, 69b et 69c à des séquences de deux propositions, dans lesquelles l'énoncé d'identification joue le rôle de proposition principale, comme le montre le fait que le verbe de l'autre proposition est à une forme dépendante. On est alors en droit de penser que la même structure se retrouve dans la rhématisation affirmative, où le verbe est aussi à une forme dépendante. Dans ces énoncés, *ko* n'est donc pas une « particule emphatique », mais plutôt ce que Y. Sylla (1982 : 54) appelle une « particule copulative », analogue à celle qui apparaît dans les énoncés suivants :

71. *nduu rawaandu ko bonndu*. Ce chien est méchant.

72. *ko njiy-mi ko fowru*. Ce que je vois est une hyène.

Il faut noter que, en poular, le rhème jouit d'une certaine liberté de position, situation qui semble assez répandue, notamment dans les langues d'Afrique de l'Ouest, si l'on en croit D. Creissels (1978).

Dans sa *Grammaire* (Sylla 1982), Y. Sylla n'étudie pas systématiquement la rhématisation du prédicat. Il donne néanmoins quelques indications dans la partie de l'ouvrage consacrée au verbe (chapitres 14 et 15 sur le perfectif et l'imperfectif). Il oppose ainsi les énoncés 73a et 73b comme énoncé neutre *vs* énoncé dans lequel la nature de l'action est mise en relief ; la distinction est marquée sur la forme verbale : perfectif 2 ou imperfectif 2 pour l'énoncé neutre, perfectif 1 ou imperfectif 3 pour le verbe rhématisé. L'ordre des constituants est inchangé (la majuscule représente une occlusive glottale) :

73a. *Mammadu rufii kosam Dam.* Mamadou a renversé le lait.

73b. *Mammadu ruf kosam Dam.* C'est renverser le lait que Mamadou a fait.

Y. Sylla précise que les énoncés tels que 73b ne peuvent être employés hors d'un contexte qui est le plus souvent, semble-t-il, une question sur la nature d'un procès.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une langue sénégalaise, je voudrais donner ici un exemple de rhématisation par insertion d'un énoncé d'identification dans un énoncé non marqué, celui du **toura**, langue mandé de l'ouest de la Côte-d'Ivoire décrite par Thomas Bearth (1971).

Parmi les types d'énoncés existant dans cette langue, Bearth distingue notamment les énoncés prédicatifs (type : L'enfant achète des arachides) et les énoncés présentatifs (type : Ce sont des arachides) analogues à ceux que j'ai appelés ci-dessus « énoncés d'identification » :

- énoncé présentatif

74. gwéé́ le « ce sont des arachides. »

Le premier mot comporte le nom « les arachides », la marque, tonale, d'identification et une marque prédicative, également tonale. Le second mot est la marque terminale propre à ce type d'énoncé.

- énoncé prédicatif

75. né ké gwéé́ lṓ « l'enfant a acheté des arachides. »

Les deux premiers mots correspondent à « l'enfant » ; dans le troisième, on retrouve « arachides » et le quatrième est le prédicat verbal « a acheté ». À partir de cet énoncé prédicatif, la rhématisation de gwéé́ « arachides » produit l'énoncé suivant :

76. né́ gwéé́́ lṓ́ le « ce sont des arachides que l'enfant a acheté. »

où le premier mot est le nom « enfant » auquel est adjointe la marque prédicative tonale, le second est « arachides » avec la marque, tonale, d'identification ; le troisième mot est le verbe « acheter » et le dernier la marque terminale propre à l'énoncé présentatif. On retrouve donc en un arrangement nouveau aussi bien les constituants de l'énoncé présentatif que ceux de l'énoncé prédicatif, le constituant rhématisé fonctionnant comme l'identifié de l'énoncé présentatif tout en restant l'objet du verbe. La présence, en fin d'énoncé, de la marque terminale caractéristique de l'énoncé présentatif semble bien désigner cette structure comme

ayant la préséance au sein de l'énoncé complexe. Tout ceci n'évoque-t-il pas de manière frappante le cas du poular ?

- = La rhématisation en **français** est aussi caractérisée par le recours à l'énoncé d'identification, obligatoirement placé en tête du nouvel énoncé et suivi d'une proposition présentant les propriétés d'une relative. À la différence de l'anglais, du latin, de l'allemand, la structure de l'énoncé de départ est complètement bouleversée : le constituant rhématisé, quelle que soit sa fonction, devient le prédicat de l'énoncé d'identification, mais continue à avoir une fonction par rapport au prédicat d'origine par le truchement d'un relatif. Signalons quelques propriétés de ces énoncés :
  - Le prédicat verbal ne peut pas être rhématisé ;
  - Les constituants non immédiats ne peuvent être rhématisés à quelques exceptions près : génitif, constituant d'une complétive (de verbes de « dire », etc.) ; en revanche, des constituants immédiats tels qu'un adjectif attribut ou une proposition circonstancielle peuvent être rhématisés :

77. C'est de l'archevêque de Mossoul qu'on a retrouvé le corps à Bagdad.

78. Il n'est pas bon, c'est bonasse qu'il est.

79. C'est quand le courant est revenu que l'ampoule a grillé.

80a. Jean a perdu l'argent que Pierre lui avait donné.

80b. \*C'est Pierre que Jean a perdu l'argent qu'il lui avait donné.

- Lorsque le constituant comporte un fonctionnel, il est rhématisé avec son fonctionnel ; cependant, dans un style archaïsant, le fonctionnel peut se placer devant le relatif ou faire corps avec lui :

81a. C'est avec Thomas que Pierre est allé à l'île de Pâques.

81b. C'est Thomas avec qui Pierre est allé à l'île de Pâques.

82a. C'est de ton frère que j'avais oublié le nom.

82b. C'est ton frère dont j'avais oublié le nom.

- Le verbe *être*, dans le rhème, s'accorde en nombre uniquement avec un sujet ou un objet rhématisés ;

83. Ce sont des inconnus qui ont enlevé l'archevêque de Mossoul.

84. Ce sont les auteurs de l'enlèvement que l'on a retrouvés.

mais :

85. C'est par des inconnus que l'archevêque de Mossoul a été enlevé.

86. C'est dans les collines que les promeneurs se sont égarés.

- Dans le rhème, le verbe *être* peut rester au présent ou s'accorder en temps avec le verbe du thème ; c'est cependant rarement le cas lorsque ce dernier est un temps composé ;
- Si la proposition dont un constituant est rhématisé dépend d'un verbe exigeant le subjonctif, le verbe *être* se met au subjonctif :

87a. C'est habituellement vers 23 heures que le courant était rétabli.

87b. C'était habituellement vers 23 heures que le courant était rétabli.

88a. C'est à 9 heures précises que s'ouvrira la Table ronde.

88b. Ce sera à 9 heures précises que s'ouvrira la Table ronde.

89. Les syndicalistes exigent que ce soit le président lui-même qui les reçoive.

Ces exemples montrent que, contrairement à ce que l'on avance parfois, *c'est* n'est pas un opérateur de rhématisation figé, mais qu'il conserve, dans la rhématisation, les latitudes qui sont les siennes dans l'énoncé d'identification.

## 5. LA RHEMATISATION EN WOLOF

Pour le dernier exemple de rhématisation, je reviens aux langues sénégalaises (quoique le français puisse après tout aujourd'hui prétendre être l'une d'elles), et plus particulièrement au **wolof**, à propos duquel j'ai déjà avancé certaines hypothèses (voir en particulier N'Diaye Corréard 1989 et 2004). En ce qui concerne la rhématisation des constituants autres que le prédicat verbal, mon hypothèse est qu'elle se fait au moyen d'énoncés d'identification.

En wolof, un même événement accompli peut se traduire en mots par un énoncé comportant quatre constituants (prédicat, sujet, objet, circonstant) d'au moins 7 façons différentes. Supposons que l'événement soit l'achat d'un mouton par Malik :

90a. *Maalig jënd benn xar demb*. Malik a acheté un mouton hier (dit-on).

90b. *Maalig jënd naø benn xar demb*. (J'affirme que) Malik a acheté un mouton hier.

90c. *Malig a jënd benn xar demb*. C'est Malik qui a acheté un mouton hier.

90d. *Benn xar la Maalig jënd demb*. C'est un mouton que Malik a acheté hier.

90e. *Demb la Maalig jënd benn xar*. C'est hier que Malik a acheté un mouton.

90f. *Maalig anga jënd benn xar demb*. C'est Malik qui a acheté là-bas un mouton hier.

90g. *Maalig dafa jënd benn xar demb*. Malik a acheté (et non vendu, etc.) un mouton hier.



Comment peut-on caractériser chacun de ces énoncés ?

- 90a est entièrement neutre ; il ne comporte aucune marque : l'énonciateur énonce mais ne prend pas à son compte ce qu'il énonce, ne le signe pas ;
- dans 90b, l'énonciateur prend l'énoncé à son compte, il le signe, comme le montre la marque assertive *na* postposée au verbe et suivie de l'indice personnel sujet (ici  $\emptyset$  pour la 3<sup>ème</sup> personne du singulier) ;
- dans 90c, le sujet est rhématisé, il est mis en tête de l'énoncé, suivi de *a* ;
- dans 90d, c'est l'objet qui est rhématisé, placé en tête de proposition et suivi de *la* ; le verbe est immédiatement précédé de son sujet lexical ;
- dans 90e, c'est le circonstanciel qui est rhématisé et placé en tête de proposition suivi de *la*, comme dans le cas précédent ; le sujet lexical du verbe se place immédiatement devant lui et son objet lexical le suit immédiatement ;
- la construction de 90f est semblable à celle de 90c, mais le sujet est à la fois rhématisé et localisé ;
- dans 90g, l'ordre des constituants est analogue à celui observé dans les énoncés 90a et 90b, mais il apparaît devant le verbe un élément *dafa* et l'information communiquée porte sur la nature du procès ou de l'état dénoté par le verbe : il s'agit de la rhématisation du verbe.

Au vu des seuls énoncés 90a, 90b, 90c, 90f et 90g, on pourrait penser que tous ont la même structure sujet + prédicat + objet + circonstanciel et que, pour rhématiser un de leurs constituants, il suffit de placer une marque devant le verbe prédicatif : *a* et *anga* pour le sujet, *dafa* pour le prédicat. Mais les choses sont moins simples pour les compléments qui, eux, doivent être déplacés vers le début de l'énoncé pour être rhématisés. Cependant nous allons voir que la pronominalisation des constituants nominaux fait apparaître, dans tous les énoncés avec rhématisation, des particularités étrangères à la structure des énoncés 90a et 90b.

91a. *Demba ag Maalig jënd ko fa demb.* D. et M. l'y ont acheté hier.

91b. *Ñu jënd fa benn xar demb.* Ils y ont acheté un mouton hier.

91c. *Ñu jënd ko fa demb.* Ils l'y ont acheté hier.

92a. *Demba ag Maalig jënd nañu ko fa demb.* D. et M. l'y ont acheté hier.

92b. *Jënd nañu fa benn xar demb.* Ils y ont acheté un mouton hier.

92c. *Jënd nañu ko fa demb.* Ils l'y ont acheté hier.

93a. *Demba ag Maalig a ko fa jënd demb.* Ce sont D. et M. qui l'y ont acheté hier.

93b. *Ñoo fa jënd benn xar demb.* Ce sont eux qui y ont acheté un mouton hier.

93c. *Ñoo ko fa jënd demb.* Ce sont eux qui l'y ont acheté hier.

94a. *Benn xar la fa D. ag M. jënd demb.* C'est un mouton que D. et M. y ont acheté hier.

94b. *Benn xar la ñu fa jënd demb.* C'est un mouton qu'ils y ont acheté hier.

95a. *Demb la ko fa Demb ag Maalig jënd.* C'est hier que D. et M. l'y ont acheté.

95b. *Demb la ñu ko fa jënd.* C'est hier qu'ils l'y ont acheté.

On aura remarqué que, dans les énoncés 91a, 91b et 91c ainsi que dans 92a, 92b et 92c, l'indice objet et l'indice circonstanciel suivent le verbe ou le groupe verbal à la forme non marquée et à l'assertif (marqué notamment par *na*) alors que, dans tous les autres énoncés, ces indices précèdent le verbe ; leur comportement diffère cependant selon que le sujet est un indice personnel ou un nom. Dans le premier cas, les indices objet et circonstanciel se placent entre l'indice sujet et le verbe (94b, 95b) et, dans le second, avant le lexème nominal (94a et 95a).

Il existe quatre autres situations dans lesquelles ces indices précèdent le lexème verbal :

1. après *da* et *dafa* dans la rhématisation du prédicat verbal (98), cas que nous examinerons plus loin ;
2. après la variante *di* de l'auxiliaire de l'inaccompli (96, 97), mais non après sa variante réduite *y* ;
3. dans les relatives, y compris les hypothétiques et les temporelles (99, 100) ;
4. dans les propositions injonctives introduites par *na* et *bu* et exclamatives introduites par *aka*.

J'examinerai seulement ici, rapidement, les trois premiers.

96. *Ñu di ko fa jënd.* Ils l'y achètent.

97. *Dina ñu ko fa jënd.* Ils l'y achèteront.

98. *Da ñu ko fa jënd.* Ils l'y ont acheté (et non vendu, etc.).

99. ... *xar ma ñu fa jënd.* ... le mouton qu'ils y ont acheté.

100. *Bu ko fa Maalig jëndee* ... Quand Malik l'y a acheté...

Dans 96 et 97, *di*, en tant qu'auxiliaire, attire à lui les indices compléments ; mais peut-on considérer *a* et *la*, qui semblent aussi attirer ces indices (93a, 93b, 93c, 94a, 94b, 95a, 95b), comme des auxiliaires ? En tout état de cause, il n'y a pas d'auxiliaire dans 99 et 100, ce sont des propositions dépendantes, qui ne dépendent pas d'un verbe, mais d'un nom (*xar* « mouton » dans 99) ou d'un pronom (*bu* dans 100). D'autre part, lorsque *a*, *la* et *a ng-* sont associés à l'auxiliaire *di* de l'inaccompli, c'est ce dernier qui attire les marques telles que celles du passé ou de la négation, bien que *a*, *la* ou *a ng-* le précèdent. Ces trois éléments ne sont donc pas des auxiliaires. Or on rencontre des énoncés tels que les suivants :

101. *Maalig a*. C'est Malik.

102. *Maalig la*. C'est Malik.

103. *Maalig a ngoog*. C'est le Malik en question que voilà.

qui sont des énoncés d'identification, valeur à laquelle s'ajoute, dans 103, celle de « localisation ». Est-il déraisonnable de proposer de reconnaître en ces séquences des suites analogues à celles qui ouvrent les énoncés 90c, 90d, 90e, 90f ci-dessus ? *a* et *la*, qui, dans 101 et 102, semblent être deux variantes d'une même marque de prédicat nominal, seraient spécialisés respectivement pour la rhématisation du sujet et pour celle des compléments. La rhématisation du sujet et des compléments est extrêmement fréquente dans le discours wolof, et l'on constate, quand le constituant rhématisé est un personnel, que les choses sont parfois moins transparentes que dans les exemples proposés jusqu'ici, mais il est parfaitement concevable que l'évolution de la langue ait produit des amalgames et des figements. Nous avons vu en tout cas ci-dessus d'autres langues, africaines ou non, dans lesquelles la rhématisation a un rapport avec l'énoncé d'identification. J'ose espérer que « l'état des lieux » en wolof annoncé dans le programme de cette Table ronde prend en compte cette proposition. Les données fournies par exemple par D. Creissels (1978) montrent que le wolof ne se singulariserait en rien parmi les langues d'Afrique de l'Ouest puisque, sur les 19 langues pour lesquelles il dispose de données suffisamment claires, 14 font usage de l'énoncé d'identification dans la rhématisation de constituants de l'énoncé.

Il reste à tenter de rendre compte d'énoncés tels que 90g et les suivants :

104a. *Demba ak Maalig dañu fa jënd benn xar demb*. D. et M. y ont acheté hier un mouton.

104b. *Demba ak Maalig dañu ko fa jënd demb*. D. et M. l'y ont acheté hier.

dans lesquels on a longtemps cru voir un « emphatique du verbe » ou, selon A. Fal (1999 : 76) un « processif », grâce auquel « l'élément nouveau porte sur l'identité du prédicat », ou, en d'autres termes, la nature du procès ou de l'état qu'il exprime. La valeur de cette forme me semble bien mise en lumière dans l'exemple suivant, emprunté à S. Robert (1991 : 76), qui relate un bref dialogue devant un boubou exposé dans une vitrine :

105a. *Bubu bii, dafa rafet*. Ce boubou, il est joli.

105b. *Rafet na dé ! Ah, ça oui, il est joli !*

Dans 105a, l'énonciateur, entre les qualités qui pourraient convenir pour un boubou, choisit de dire et affirme qu'il est joli ; l'interlocuteur répond par un assertif en *na* pour marquer qu'il est d'accord et prendre à son compte le jugement du premier énonciateur. Il s'agit donc bien, dans l'énoncé 105a, d'une rhématisation du prédicat verbal.

Contrairement à ce qui se passe pour la rhématisation des autres constituants, le prédicat verbal n'est pas déplacé en début d'énoncé, mais il est précédé, dans la plupart des parlés, de *dafa* ~ *daf* ~ *da* à la troisième personne du singulier et de *da* aux autres personnes, tandis que les indices sujet et compléments se placent entre *da* ou *dafa* et le lexème verbal ; le lexème sujet, lui, se place en début d'énoncé, comme dans 106 :

106. *Muus ma dafa ko fa lekk*. Le chat l'a mangé (et non porté ou trouvé, etc.) là-bas.

Lorsque l'auxiliaire inaccompli est présent, il ne précède pas *da ~ dafa* mais le suit, et les indices pronominaux se placent par rapport à lui, ce qui nous fait écarter l'interprétation de *da ~ dafa* comme un auxiliaire

107. *Dama ko ko fay jox*. Je le lui donnerai là (« donner » et non « prêter », etc.)

*Dafa ~ daf ~ da* possède d'ailleurs une propriété qui le rapproche des verbes opérateurs tels que *mën* « pouvoir » ou *war* « devoir » en ce que, dans certains parlers, le lexème verbal qui le suit est immédiatement précédé d'une marque *a* :

108. *Da ngeen leena gis*. Vous les avez bien vus.

109. *Dala koo gis*. Je l'ai effectivement vu. (*koo* = *ko* + *a*),

énoncés qui évoquent :

110. *Mën ngeen leena gis*. Vous avez pu les voir.

Cette propriété nous amène à écarter deux hypothèses : 1. celle qui ferait de *dafa ~ daf ~ da* une marque de « vision » (Fal 1999 : 74) et 2. celle qui en ferait un auxiliaire. Peut-on, malgré la ressemblance signalée avec les verbes opérateurs, le ranger parmi eux ? Il me semble prudent, jusqu'à plus ample informé, de considérer cet élément comme une marque de rhématisation du prédicat verbal, qui rejette le lexème verbal après tous les éléments qui gravitent habituellement autour de lui (auxiliaires et indices personnels et circonstanciels), mais qui n'est pas à lui seul le prédicat d'une proposition, puisque le lexème sujet le précède. La structure de l'énoncé avec rhématisation du prédicat verbal est donc tout à fait différente de celle des énoncés rhématisant les autres constituants. L'«état des lieux» annoncé apportera sans doute aussi quelque lumière sur ce point. La prise en compte du paramètre de la rhématisation me semble en effet essentielle pour comprendre le système verbal du wolof et probablement aussi d'autres langues.

Mon objectif, dans cet exposé introductif, a été tout d'abord de rappeler que certaines distinctions dégagées au niveau de la structure informative de l'énoncé sont pertinentes aussi au niveau syntaxique, à condition que des unités linguistiques, quelle qu'en soit la substance les réalisent dans les énoncés. J'ai également voulu souligner que les phénomènes désignés dans l'intitulé de notre Table ronde sont *tous les deux* en rapport avec cette double structure des énoncés et qu'il n'est pas sans importance d'utiliser d'une terminologie cohérente et transparente. Enfin, en présentant des exemples tirés de diverses langues, j'espère avoir ouvert des pistes pour un approfondissement de la connaissance de ces phénomènes dans les langues sénégalaises.

## BIBLIOGRAPHIE

Bearth, T. (1971). *L'énoncé toura (Côte d'Ivoire)*. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève. Norman, Summer Institute of Linguistics of the University of Oklahoma, 481 p.

- Church, E. (1981). *Le système verbal du wolof*. Doc. Ling. n° 27, Publ. du Dép. de Linguistique Générale et de Langues Négro-africaines de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Dakar, 965p.
- Creissels, Denis. (1978). Réflexions au sujet de l'article de Maurice Coyaud : « Emphase, nominalisations, relatives ». *La Linguistique*, 14-2, pp. 117-141.
- Fal, A. (1999). *Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof*. Dakar. 152 p.
- N'Diaye Corréard G. (1989). Focalisation et système verbal en wolof. *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines* 19. Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 177-190.
- \_\_\_\_\_ (2004). Structure des propositions et système verbal en wolof. *Sudlangues* 3, 163-188.
- Perrot, J. (1978). Fonctions syntaxiques, énonciation et information. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. 73 (1), 85-101.
- Robert, S. (1991). *Approche énonciative du système verbal. Le cas du wolof*. Paris, Editions du CNRS, 352 p.
- Sylla, Y. (1982). *Grammaire moderne du poular*. Dakar–Abidjan–Lomé, Les Nouvelles Éditions Africaines, 233p.